

## Demande d'autorisation de voirie

Je soussigné .....  
demeurant à .....  
agissant en qualité de .....  
sollicite  pour mon compte personnel  
 pour le compte de .....  
 demeurant à .....

l'autorisation ci-après :

- arrêté d'alignement (c'est-à-dire définition de la limite du domaine public)  
 création d'un accès nouveau (ou modification de l'existant)  
 réalisation d'une clôture maçonnée ou grillagée en limite du domaine public  
 avec portail  sans portail  
 plantation d'une haie en limite du domaine public  
 rejet des eaux traitées dans un fossé  
 réalisation d'une canalisation souterraine : nature ..... diamètre : .....  
 pose d'une enseigne : nature : .....  
Dimensions : ..... ; hauteur au dessus du trottoir : .....  
 autre : .....

## Situation des travaux

Commune : ..... Section cadastrale : ..... parcelle n°.....  
Lieu-dit : .....  
Voie publique concernée : VC n°..... ; CR de .....  
Date souhaitée pour commencer les travaux : .....  
Durée des travaux : .....  
Pièces annexées : voir au verso.

Avis du Maire:

- avis favorable  
 avis défavorable  
 réservé, motifs : .....  
A ..... le.....  
Signature :

Avis du technicien:

- avis favorable  
 avis défavorable  
 réservé, motifs : .....  
A ..... le.....  
Signature :

## PIECES à JOINDRE

### **Demande d'alignement**

- plan de situation
- extrait cadastral comportant la parcelle considérée et le secteur voisin

### **Création d'accès nouveau ou pose de canalisation**

- plan de situation
- extrait du plan cadastral avec position de l'accès ou de l'ouvrage
- plan de masse (1/200) de l'accès souhaité s'il s'agit d'un accès destiné à une activité artisanale industrielle ou commerciale
- les accès importants devront faire l'objet d'un dossier technique complet

### **Clôture (haie ou maçonnerie)**

- plan de situation
- extrait du plan cadastral
- tracé précis sur plan de masse

### **Echafaudage**

- plan de situation
- extrait cadastral

### **Pose d'une enseigne**

- plan de situation
- extrait cadastral
- dessin de façade avec position cotée
- coupe transversale sur façade positionnant le surplomb du domaine public par l'enseigne